



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES
ATLANTIQUES**

*Les hommes, les territoires.
Aujourd'hui et demain.*

Monsieur le Maire
Mairie
16 La Carrère
64300 MASLACQ

Le Président

N/Réf : JMA/JLL/CL

Objet : Plan Local d'Urbanisme
de MASLACQ
Dossier suivi par Jean-Luc LAFARGUE

Pau, le 19 juillet 2010

Monsieur le Maire,

Mes services ont bien reçu le projet de Plan Local d'Urbanisme de Maslacq pour lequel vous sollicitez l'avis de la Chambre d'Agriculture.

Après consultation, nous avons l'honneur de vous informer que le dossier attire les remarques particulières de notre part :

Partie Nord

- Quartier Les Barthes : les zones 1AU et 2AU se situent sur des parcelles à forte vocation agricole qui ont été remembrées et sont équipées en irrigation. Nous demandons leur classement en zone A.
- Quartier la Campagne : même pour la zone 2AU dont la vocation agricole est affirmée.

Partie Sud

- Quartier les Verges : nous souhaitons que les parcelles classées en 2AU soient intégrées en zone A.

Zones Nh

- Les zones Nh positionnées au niveau des quartiers Les Verges et Hittou ont une superficie importante et ne correspondent pas aux caractéristiques de secteurs constructibles limités confortant un quartier bâti. De plus, elles ne se situent pas en continuité du bâti existant, en particulier pour le quartier Hittou. Nous demandons une réduction du secteur Les Verges et une suppression du secteur Hittou.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos demandes,
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.


Jean Michel ANXOLABEHÈRE
Président de la Chambre d'Agriculture